

Date de transmission de l'acte: 16/04/2025

Date de reception de l'AR: 16/04/2025

046-214603367-DE_012_2025-DE

A G E D I

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VIRE SUR LOT**

Séance ordinaire du 10 avril 2025

Date de la convocation : 02/04/2025

Objet : 7- Eglise devis de l'entreprise Vaysse (DE_012_2025)

Le dix avril deux mille vingt-cinq, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances : à la mairie, sous la présidence de Madame le Maire Yvette FROIDEFOND.

Présents : Yvette FROIDEFOND, Patrice MATENCE, Olivier GUITARD, Christiane OSTERMANN, Dominique FILHOL, Malika LASSERRE, Romain TRILLE

Représentés : Edmond HARTMANN représenté par Yvette FROIDEFOND, Francis LOYGUES représenté par Olivier GUITARD, Michel VANTILCKE représenté par Christiane OSTERMANN - **Absents excusés :** - **Absents :** Eric MONTAGNE

Secrétaire de séance : Patrice MATENCE

Rappel du procès-verbal du 26/03/2025

Eglise : intervention de l'UDAP le 26/03/2025 à 9h30

Va nous transmettre un rapport.

Madame le maire informe les élus des subventions

Dossier : montage par le SDAI

A la demande de l'UDAP, Madame le maire informe les élus de l'urgence de faire tomber les plâtres instables du plafond de la chapelle.

UN devis de RPG rénovation plâtrerie générale (Vaysse) de 1680 € HT est présenté.

Madame le maire explique qu'il est nécessaire de sécuriser la chapelle Nord de l'église pour les cérémonies à venir.

La réfection de l'ensemble de l'édifice pourra attendre le temps de monter le dossier de réhabilitation de l'église, de faire des demandes de subventions avec l'aide de l'UDAP et suivant leur rapport.

Madame le maire invite les élus à voter.

Après avoir entendu les explications de Madame le maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve les travaux exposés par Madame le maire,
- autorise Madame le maire à signer le devis de RPG d'un montant de 1680 € HT,
- donne pouvoir à Madame le maire pour engager les travaux.

Signature du secrétaire de séance :

Patrice MATENCE

Fait et délibéré à Vire sur Lot, les jour, mois et an que dessus,
pour copie certifiée conforme

Madame le Maire, Yvette FROIDEFOND

Madame le Maire,

Yvette FROIDEFOND

Acte rendu exécutoire par réception en Préfecture
et publication en Mairie le 16/04/2025

Madame le Maire

Votants : 10

Pour 10

Contre : 0

Abstention : 0

Conformément à l'article R.102 du Code des tribunaux administratifs, la présente décision est adressée au tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification (10 rue Raymond IV - 31000 Toulouse 6), soit par Télérecours accessible sur le site <https://www.telerecours.fr> dans les mêmes conditions de délai auprès du Maire de Vire sur Lot.

Date de transmission de l'acte: 16/04/2025
Date de réception de l'AR: 16/04/2025
046-214603367-DE_012_2025-DE
A G E D I

ant le
ymond IV
ans les

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant, qu'il peut exercer auprès de la mairie.